



Formulaire de demande de subvention 2023 pour l'achat d'un équipement Mulching

Le Pays de Mormal souhaite renforcer ses actions en faveur de la réduction des déchets verts en accompagnant le déploiement de la pratique du mulching auprès des foyers disposant de jardins.

Dans cette perspective, le Pays de Mormal incite les résidents habitant sur le territoire à se doter d'un équipement mulching **chez un professionnel, neuf ou d'occasion** (seulement pour les tondeuses ou robots), **thermique ou électrique**, équipé pour la tonte mulching, soit de type **kit mulching adaptable** sur tondeuse traditionnelle. Par kit mulching, on entend, tout matériel composé d'un obturateur **et/ou** d'une lame mulching.

Il s'agit d'une subvention fixée à 50 % du prix d'achat TTC d'un équipement mulching neuf ou d'occasion, dans la limite de 80 € .

LE DEMANDEUR

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code postal : Commune:

Téléphone:.....

Adresse e-mail :

En cas de dossier incomplet vous serez contacté plus rapidement par mèl

Date:

Signature:

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion d'un fichier d'usagers pour l'attribution de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique. Le destinataire des données est le Pays de Mormal.

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : **Pays de Mormal : 18, rue Chevray, 59530 LE QUESNOY***

CONSIGNES DE CONSTITUTION DU DOSSIER

Le bénéficiaire adresse son dossier complet à la Communauté **AVANT LE 30 novembre 2023**

(cachet de la poste faisant foi ou cachet de l'accueil en cas de remise en main propre)

Adresse postale d'envoi :

**Pays de Mormal
18, rue Chevray 59530 LE QUESNOY**

***Toutes les pièces sont au nom propre et à l'adresse de la résidence principale du demandeur.
Toutes les pièces sont communiquées en format A4, non agrafées et dans l'ordre suivant :***

1. Le formulaire original de la demande dûment complété,
2. Deux exemplaires de la convention signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé»,
3. L'attestation sur l'honneur (original manuscrit), à ne pas revendre l'équipement mulching aidé sous peine de restituer la subvention à la communauté, à apporter la preuve au service environnement de la communauté qui en fera la demande, qu'il est bien en possession du matériel électrique aidé,
4. La copie de la facture d'achat de l'équipement mulching mentionnant le modèle.
5. Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au même nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture de l'équipement.
6. Le relevé d'identité bancaire en format A4

Merci de respecter scrupuleusement les consignes de constitution du dossier afin d'améliorer les conditions de traitement et réduire également les délais de traitement des dossiers.